

AGENT POLYVALENT DE COLLECTE DES DECHETS

Date limite de candidature : 1^{er} juillet 2018

Date prévue du recrutement : aout 2018

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Salaire indicatif : Rémunération statutaire

Grades/Cadres d'emplois : ADJOINT TECHNIQUE

Niveau du diplôme : minimum CAP et/ou formation qualifiante dans le domaine de l'environnement

1- DESCRIPTIF DU POSTE DE TRAVAIL ET DES MISSIONS :

⇒ **Agent de collecte des déchets :**

Dans ce poste de travail, l'agent participera aux missions décrites ci-dessous :

☑ Collecte des déchets ménagers au poste de « Ripper »,

☑ Collecte des déchets ménagers avec le véhicule de collecte de moins de 3,5 T, soit au poste de ripper, soit au poste de conducteur

Dans le cadre de l'exercice de ces 2 missions, l'agent devra :

- Appliquer les consignes transmises par le coordinateur du service ou en son absence, le cas échéant à son supérieur hiérarchique
- Collecter les déchets ménagers et assimilés.
- Contrôler l'adéquation du contenant et du contenu selon la catégorie de collecte (collecte du verre, carton, emballage, OM...)
- Signaler au conducteur du véhicule toute anomalie constatée, qu'elle soit d'ordre
 - ☐ qualitative (non-conformité du contenant, poubelle non collectée.)
 - ☐ technique (dysfonctionnement du lève conteneur.)
 - ☐ Matériel (contenant cassé...)
- Ramasser les déchets tombés à côté de la benne d'ordures ménagères.
- Participer au nettoyage du véhicule en fin de collecte (ex, nettoyage de la cabine pendant que le conducteur lave l'extérieur...)

☑ Agent d'entretien des locaux et de l'environnement du quai de transfert et des déchetteries.

⇒ **Gardien de déchèterie :** poste occasionnel

- Faire respecter le règlement interne de fonctionnement de la déchetterie
- Accueillir les différents usagers du site (habitants, prestataires),
- Informer et sensibiliser le public
- Conseiller au tri des déchets, contrôler la qualité des apports, éviter et corriger les erreurs
- Refuser les déchets non admis,
- Assurer l'administration de la déchèterie (organisation, ouverture/fermeture)
- Commander l'enlèvement des bennes, comptabiliser les volumes
- Faire respecter la sécurité sur le site
- Participer à l'entretien du site et des différents équipements : ramasser les débris tombés à coté des bennes, balayer, participer à l'entretien des locaux techniques et de la déchetterie.

2- COMPETENCES ET PROFIL :

⇒ **Connaissance :**

- Etre titulaire du permis « B »
- Connaître l'environnement des Collectivités territoriales.
- Connaissance des règles et consignes de sécurité liées au matériel et aux locaux.
- Connaissance des règles et consignes de sécurité liées aux déchets (propriétés, toxicité et dangerosité).
- Connaissance des consignes de sécurité liées à sa personne (port des chaussures de sécurité et application des gestes et postures adaptées aux missions).
- Connaissance des matériaux et en particulier les déchets et produits chimiques dangereux : être formé par ECO DDS à la collecte des produits chimiques.
- Connaître les circuits de collecte et de traitement des déchets.

⇒ **Savoir-être :**

- Ponctualité
- Sens de la responsabilité.
- Respect des consignes (horaires, sécurité, propreté...),
- Respect du code de la route
- Autonomie,
- Sens du contact et de l'autorité, être sociable, courtois et savoir faire preuve d'autorité à bon escient.
- Être pédagogue,
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie,
- Obligations liées au poste : port des équipements de sécurité (gants, vêtements réfléchissants, chaussures de sécurité...)
- Qualité organisationnelle
- Disponibilité

3- CONDITIONS DE TRAVAIL :

⇒ **Lieu d'affectation :**

Prise de poste au sein du siège administratif de la Communauté de Communes, bâtiment des services techniques situé « site du pas Fleury à Tournus », ou directement à la déchèterie des joncs de Tournus, selon l'affectation au planning.

Travail en extérieur, au contact d'usagers, risques liés aux manutentions manuelles de charges, risques liés à la nature des déchets

⇒ **Temps de travail :**

Cycle d'une moyenne de 35h hebdomadaires, régulé par quinzaine

⇒ **Horaires :** variable selon l'affectation au planning.

- poste de travail 5h00 à 13h00
- poste de travail 6h00 à 14h00
- poste de travail 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
- poste de travail / Déchetterie de PERONNE : trajet « aller-retour » effectué avec un véhicule de service et le temps de ces trajets est comptabilisé dans le temps de travail.

⇒ **Jours travaillés :**

- Cycle principal : 35 h00 hebdomadaires répartis du lundi au vendredi avec repos samedi et dimanche
- Cycle de travail occasionnel : 35 h00 hebdomadaires impliquant que le samedi soit travaillé, donc le jour de repos sera alors le dimanche et un jour aléatoire en semaine. Le recours à ce cycle de travail interviendra en cas d'absence d'un gardien de déchèterie ou en raison de l'accroissement saisonnier de l'activité dans les déchetteries.

□ Déchetterie de Péronne : horaire le samedi 8h30 à 12h30 (*trajet de 8h30 à 9h00 et de 12h00 à 12h30*) et 13h30 à 17h30 (*trajet de 13h30 à 14h00 et de 17h00 à 17h30*)

□ Déchetterie de Tournus : horaire le samedi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

4- POSITIONNEMENT DU POSTE :

⇒ **Relations (interlocuteurs internes) :** Relations fréquentes avec le responsable de service Responsable Technique Environnement-Déchets de la Communauté de communes, la Directrice Générale des Services, le Président et les Elus.

⇒ **Relations (interlocuteurs externes) :** Contact permanent avec les usagers du service. Relation ponctuelle avec les prestataires de collecte des déchets.

Réunions auxquelles participe l'agent : réunions ponctuelles de service liées au fonctionnement ainsi qu'à l'organisation.

5- CANDIDATURES :

Les candidatures sont à adresser à :

Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois

BP 75

71700 TOURNUS

Informations complémentaires : Mme PETEUIL, D.G.S